

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT SCOLAIRE
DE GUIRY-EN-VEXIN, THEMERICOURT ET VIGNY**

Siège Mairie de Vigny
4 Rue Beaudouin – 95450 VIGNY

Tél : 01 30 39 21 20
mairie@vigny.fr

VIGNY, le 10 juin 2021

Objet : Transports scolaires 2021-2022
Enfants de Guiry-en-Vexin, de Théméricourt, du Bord'Haut de Vigny, du
lotissement La Gaudière et de la rue de la Comté de Vigny

Chère Madame, cher Monsieur,

Votre enfant doit utiliser le transport scolaire vers les écoles de Vigny à la prochaine rentrée.

Notre syndicat a reçu délégation d'Ile-de-France Mobilités pour assurer ce service et cela implique de suivre leur règlement régional qui impose que tous les élèves soient porteurs d'un titre de transport.

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire de demande de carte ci-joint que nous vous remercions de bien vouloir remplir et retourner en mairie de Vigny avant le 31 août prochain.

Il est impératif de joindre à cette demande une photo d'identité de l'enfant.

Sans photo d'identité de votre enfant, la carte de transport ne sera pas délivrée et sans titre de transport l'accès au car sera refusé à votre enfant.

Par souci de commodité, la carte de transport de votre enfant sera confiée à l'accompagnatrice du car, Madame Christelle RAVOISIER.

Ce service reste gratuit pour l'année scolaire 2021-2022 alors que, par carte de transport délivrée, la participation d'Ile-de-France Mobilités est de 858,30 € et celle du Conseil Départemental du Val d'Oise de 24,00 €.

Restant à votre disposition pour tout renseignement,

Nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de nos salutations les plus distinguées.

Le Président – M. Robert de KERVEGUEN.



Réf : SB/21 06 001

